

norable ministre de la Marine C. C. Ballantyne, de bien vouloir faire procéder sur-le-champ à la réparation de ces navires comme entreprise de l'Etat et non point par marché; de faire commencer immédiatement les travaux pour que dans la mesure du possible, la pire saison de l'année, qui est celle-ci, puisse passer sans trop de souffrances et de misère pour les ouvriers de la ville.

Copie de ces résolutions fut envoyée au premier ministre, au ministre de la Marine et des Pêcheries et à ceux des députés qui représentent les régions voisines de Québec. Mais nulle réponse n'est venue, si bien que le 10 janvier j'adressai au ministre la dépêche qui suit:

Relativement à la correspondance antérieure à propos des navires en hivernage à Québec, il importe qu'une décision soit prise sur-le-champ d'exécuter les réparations. Réponse, s.v.p.

CHARLES G. POWER, M.P.

A cette dépêche le ministre répondit:

Nos inspecteurs sont occupés à étudier le détail des réparations à faire aux navires mis en hivernage dans le bassin Louise et ils vont prendre des arrangements pour que les travaux commencent le plus tôt possible.

C'était un mois et demi plus tard. Le 26 janvier, comme le ministère des Pêcheries m'avait fait entendre que les préparatifs étaient terminés, je télégraphiai au ministre dans les termes qui suivent:

Relativement à la réparation des vaisseaux du bassin Louise, crois savoir que l'en est prêt, mais nulle autorisation ici d'employer des ouvriers. Cette autorisation pourrait-elle pas être donnée tout de suite?

Le même jour, 26 janvier, le sous-ministre répond:

L'agent a été autorisé à engager des ouvriers supplémentaires requis pour réparer le navire qui est dans le bassin Louise.

Ce personnel supplémentaire se composait de trois hommes et d'un garçon. Je disais, le 27 de janvier, dans un autre télégramme:

Le département a été autorisé à employer de la main-d'œuvre pour un navire seulement. Que faire au sujet des autres navires?

On me répondit que le département était à faire les réparations et qu'on s'assurait toute aide supplémentaire nécessaire. Je poursuivis cette correspondance une dizaine de jours et la situation, à Québec, devint de plus en plus tendue. Les navires étaient là, on avait tout fait pour se mettre en état de les réparer, mais pour des raisons que je n'ai pas pu m'expliquer, on ne s'était pas mis à l'œuvre. J'envoyai de nombreux télégrammes auxquels je ne reçus qu'une seule réponse, le 3 février, de la part du secrétaire particulier du ministre:

Votre télégramme du 2 février a été reçu et sera soumis à l'honorable M. Ballantyne la semaine prochaine, à son retour en ville.

J'ai échangé de la correspondance avec le ministre et le sous-ministre, et l'un ou l'autre m'a invariablement répondu. Cette fois, le secrétaire particulier refusa de répondre, sous prétexte que le ministre ne serait de retour que la semaine suivante. C'était pendant la fameuse élection de Peterborough. Pensant que le ministre était occupé, j'envoyai à son secrétaire le télégramme que voici:

J'ai reçu votre télégramme du 3 février. Pourquoi ne pas soumettre le mien au ministre?

C'est ce que le secrétaire aurait dû faire. Si occupé que fût le ministre au sujet de l'élection, il aurait pu répondre au télégramme et ordonner l'exécution de ces travaux. En résumé, à titre de représentant d'une division importante de Québec, j'ai demandé, à maintes reprises au ministre de faire quelque chose qui ne devait pas coûter un seul sou de plus au pays ou pouvait même représenter une épargne, tout en étant d'une grande utilité à ma division, à la ville et au district de Québec en général, et tout en représentant un acte de charité de la part du Gouvernement, puisque nombre de ceux que cherchaient de l'emploi n'avaient pu en obtenir depuis la clôture de la navigation. En dépit de tous ces appels et de plusieurs autres qui furent adressés par le maire et d'autres habitants de la ville, il ne se fit presque rien durant tout l'hiver. On songe à faire exécuter les travaux maintenant qu'un grand nombre d'ouvriers peuvent trouver de l'emploi ailleurs et qu'il n'est plus aussi nécessaire de se hâter. J'ai signalé cela au ministre parce qu'il me semble—j'en parle dès à présent pour la raison que l'hiver prochain sera probablement aussi rigoureux et peut-être plus que l'hiver dernier—que son ministère devra se faire un devoir d'ordonner ces réparations pour une saison de l'année où les ouvriers ont le plus besoin d'aide. L'automne dernier le Gouvernement avait annoncé qu'il se proposait de faire exécuter des travaux publics autant que possible, afin de remédier à la situation. Je prie le ministre non seulement de faire une promesse mais de la mettre en pratique, afin que, l'hiver prochain, quand la même situation se présentera, les travaux nécessaires soient exécutés.

M. LAVIGUEUR: Pourquoi une augmentation de \$450,000 par rapport à ces crédits.

L'hon. M. BALLANTYNE: En grande partie pour combustible, main-d'œuvre et réparations aux navires.